

CONSEIL DE VILLE

ASSEMBLÉE SPÉCIALE
Lundi, 10 août.

Présents :—Son Honneur le maire McDougall, les échevins Gordon, Hutchinson, Cunningham, Cherry, Cox, Brown, Whillans, O'Keefe, Desjardins et Durocher, MM. P. Lett, greffier du conseil et D. B. McTavish, aviseur légal de la corporation.

Sur requête à cette fin, une motion de l'échevin Cunningham, secondée par l'échevin Cox, demandant à Son Honneur le maire de proclamer jour de fête civique le mardi, 18 courant, est adoptée; un amendement aux fins de fixer le lundi au lieu du mardi ayant été préalablement perdue sur la division suivante :

Pour :—Les échevins Brown, O'Keefe, Desjardins et Durocher-4.
Contre :—Les échevins Gordon, Hutchinson, Cunningham, Cherry, Cox et Whillans-6.

Mardi prochain sera conséquemment fête civique.

Avant de soumettre à seconde lecture le règlement relatif à l'entente survenue entre le gouvernement et la ville, l'aviseur légal de la corporation explique la raison de certains changements introduits dans la mesure et il ajoute que le ministre des Travaux Publics lui a assuré que l'intention du gouvernement est de maintenir le parc de l'avenue Mackenzie. Il lui a aussi promis d'enlever aussitôt que faire se pourra les droits de péage sur le pont suspendu.

À la suite de ces explications et de quelques paroles du maire, une motion de l'échevin Desjardins, secondée par l'échevin Cunningham, demandant que le règlement subisse sa seconde lecture, soit adopté et que Son Honneur le maire soit autorisé à le signer et le sceller du sceau de la corporation, est emportée à l'unanimité.

Sur permission du Conseil, l'échevin Durocher propose ensuite, secondé par l'échevin Cunningham, que Son Honneur le maire, les échevins Cox, Brown, O'Keefe, ainsi que le moteur et le second, avec pouvoir de s'adjointer toutes autres personnes qu'ils jugeront convenable, constituent un comité spécial qui devra s'entendre avec un comité des citoyens pour faire une digne réception à la délégation française qui doit prochainement visiter cette ville et qui représente les intérêts maritimes, littéraires, artistiques, industriels et commerciaux de la France. L'échevin Durocher explique que les délégués auxquels il demande de faire une réception publique viennent visiter le pays dans le but d'en connaître les ressources naturelles. Sur demande de l'échevin Desjardins, son nom est ajouté au comité, puis la motion est unanimement adoptée et la séance s'ajourne.

COURRIER DE HULL

La question de reconstruire le pont du cimetière de la cité de Hull a enfin été décidée. L'entreprise est confiée à M. Chs. M. Roy, de Hull, et nous avons tout lieu de croire que sous son habile direction, nous aurons à la fin un pont durable et solide. Le bois nécessaire à la reconstruction du pont est tout prêt et les travaux doivent commencer immédiatement.

Ce matin, à 7 heures, à l'église de Notre-Dame de Hull a été chanté le service funèbre de M. J. B. Charbonneau, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, attestant par leur présence l'estime qu'ils ont toujours eue pour le regretté défunt. Nos condoléances à la famille.

La question de construire un aqueduc à Hull et celle d'éclairer la ville à la lumière électrique s'agitent beaucoup à l'heure qu'il est. Il y a tout lieu de croire qu'on en arrivera à une solution satisfaisante.

Madame Thomas Byfield
née DUMOUCHEL,
147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

2 juin

CE QUE VAUT UNE ANNONCE

Dimanche, l'enfant de M. Gagné, l'un des typographes de notre établissement, trouvait dans la rue une somme de cinquante piastres en billets de banque.

Dès hier, nous insérions dans le Canada un avis à ce sujet, et ce matin, à l'ouverture des ateliers, un brave vieillard, du nom de Baptiste Morand, qui demeure au Castor, et se trouve en promenade à Ottawa, se présentait à notre bureau et recouvrait son argent.

M. Morand nous a déclaré qu'il désespérait complètement de jamais rentrer en possession de la somme perdue, quand notre journal lui apprit, hier soir, qu'elle avait été trouvée et était à sa disposition.

Nous citons ce fait pour l'avantage de ceux qui ne savent pas apprécier ce que vaut une annonce. Quant à la conduite de M. Gagné, elle est celle d'un honnête homme et ne surprendra aucun de ceux qui le connaissent.

LES PETITES INDUSTRIES

L'on ne s'occupe pas assez au Canada, dit la Presse, du développement des petites industries; de ces industries faciles à créer, pour lesquelles nous avons et la main-d'œuvre et la matière première. Les chapeaux de paille, de bois et de jonc pourraient facilement être fabriqués parmi nous, non-seulement pour notre marché intérieur, mais encore pour l'exportation. Cette industrie est loin d'être inconnue dans nos campagnes, qui produisent même, dans certaines sortes, des articles très-beaux et très-fins.

Les droits de douane sont de 25 p. c., taux qui permet certainement le développement de la fabrication canadienne, et l'importation qui s'est élevée, en 1884, pour les chapeaux de paille seuls, à \$319,629, pourrait être considérablement diminuée au profit de notre industrie nationale.

Tous les pays se sont occupés de cette industrie et l'Angleterre, qui ne fabrique pas un chapeau de paille il y a une trentaine d'années, en fournit aujourd'hui au monde entier et fait à l'Italie une concurrence redoutable.

En développant cette industrie nous pourrions non-seulement suppléer à nos besoins, mais encore créer quelques types nouveaux que nous pourrions exporter avec profit sous forme de plateaux ou de cloches, comme le font un grand nombre de pays.

Pour démontrer l'importance de cette industrie et des intérêts qui s'y rattachent, nous reproduisons un article publié dans le *Moniteur Officiel du Commerce*, de Paris :

« Le prix moyen du chapeau de paille importé d'Angleterre en France, ressort à 3fr. 10 environ, et le prix moyen des quantités vendues par l'Angleterre à tous les autres pays est un peu au dessus de 1fr. 43 le chapeau.

L'Allemagne paie les siens moins de 1 fr. 35 et la Hollande moins de 50 centimes la pièce. Il y a lieu de croire que les communications de Marseille avec l'Extrême-Orient devenant plus fréquentes, il serait possible d'y créer une industrie semblable à celle qui fait la fortune de Luton, petite ville située à 50 kil. de Londres, et qui n'emploie pas beaucoup d'ouvriers. Luton achète ses pailles, ses joncs et ses chapeaux en cloche de toute provenance et surtout de Chine.

Il y aurait à faire profiter notre industrie nationale des sommes que nous versons actuellement à l'étranger pour des chapeaux de paille, un intérêt d'autant plus considérable, que ce chapeau est pour les modes une matière première qui a un point de contact avec les rubans de soie et les fleurs artificielles.

Depuis 1880, il s'est créé en Allemagne de nombreuses fabriques de chapeaux à bon marché.

La matière première est une espèce de bois de saule ou de peuplier qui est fendu assez fin pour acquiescir une grande flexibilité au moyen de préparations spéciales.

Il imite parfaitement les joncs de Panama et prend très-bien la teinte de toutes nuances.

Les vrais amis sont toujours la Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que joncs de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle, chez H. Norez, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House". Verres de montres 10 et 15 cts. Réparations faites avec soin à des prix modérés.

LE MONDE ET LA VILLE

La police chôme ces jours-ci. Il n'y a pas eu une seule arrestation depuis samedi soir.

Il y aura ce soir une assemblée régulière du Bureau de Santé à la salle de l'Hôtel de Ville.

Le club de baseball d'Ottawa doit se rendre à Toronto samedi, pour jouer une partie contre un club de cette dernière ville.

Il y a quelques jours, le constable Mackenzie a découvert, dans la rue Nelson, un cheval affecté de la morve. Il l'a fait tuer immédiatement.

Plusieurs amateurs doivent quitter prochainement Ottawa pour une partie de pêche d'une semaine au lac Bernard, en haut de la Gatineau.

Le bureau d'immigration de la ville est souvent désert à l'heure qu'il est. On s'attend néanmoins aujourd'hui à l'arrivée de six immigrants.

Le pavage de la rue Wilbroad est presque achevé et le compresseur à vapeur va pouvoir commencer bientôt sa besogne dans cette partie de la ville.

On a commencé hier matin à réparer le pont du cimetière, à Hull. L'ouvrage se fait sous la conduite de M. Chas. Roy, des moulins de Gilmour.

Les pâles couleurs, affection si répandue chez les jeunes filles au moment de leur formation, sont combattues efficacement par l'emploi régulier du Fer Bravais.

Hier après-midi a eu lieu le 7e concours mensuel du Club Saint Hubert pour les médailles d'or et d'argent. M. Deslauriers a remporté la médaille d'or et M. Smith celle d'argent.

M. Alfred Lane, qui a fait ses études commerciales au collège d'Ottawa, est parti ce matin pour Toronto, où il va remplir les fonctions d'assistant-teneur de livres dans le bureau du Pacifique Canadien.

Les récoltes à Templeton, celle du blé particulièrement, n'ont pas eu de longtemps une aussi favorable apparence que cette année. Les fruits sauvages, dans la partie nord du township, sont aussi vus en abondance.

L'information qui nous avait été fournie au sujet d'une prétendue assemblée, tenue à Hull dimanche en faveur de Riel, n'était pas exacte. L'assemblée n'a pas eu lieu, mais sera convoquée pour une date prochaine.

Un grand nombre d'ouvriers et de peintres sont actuellement occupés à renouveler et changer l'ornementation intérieure de la vieille aile du collège d'Ottawa, de manière à la rendre digne de celle qu'on lui a ajoutée l'an dernier.

Les contribuables de la partie ouest de Templeton sont à signer une requête pour demander la division du township. La ligne de séparation serait le chemin de Perkin, à l'ouest de la rivière Blanche, et les deux nouvelles municipalités seraient respectivement désignées sous les noms d'East et de West Templeton.

Il est vaguement rumeur que l'on va reconstruire les trottoirs du pont des Sapeurs. Enfin! Si, à son tour, le bureau des travaux peut se mettre en tête de faire réparer ceux du voisinage de la Basilique, dans la rue Sussex, tout va décidément être pour le mieux dans le moins mauvais des mondes.

Plus d'un millier de personnes, en compagnie de vingt-cinq prêtres sont partis de Hull et d'Ottawa hier matin, sous la conduite des RR. Pères Oblats de la première de ces villes, pour se rendre en pèlerinage à Ste Anne de Beaupré. Les pèlerins nous reviendront dans la soirée, demain.

La foule a fait queue, au Grand Opéra, toute l'après-midi et toute la soirée hier, pour voir Chang, le géant Chinois. Chang est tout ce que l'on en dit et davantage même. Sa taille est prodigieuse et il reçoit les visiteurs avec beaucoup d'amabilité, leur adressant indifféremment la parole en anglais ou en français. Il parle aussi avec facilité neuf autres langues et possède des cadeaux vraiment royaux qui lui ont été faits durant ses pérégrinations en Europe et ailleurs.

Plus de 1200 personnes assistaient aux courses de cinq milles entre Steed et Brunel, au Patinor Royal. Dès le départ, Steed a pris la tête du concours et il n'a pas tardé à gagner une avance considérable. Au quatrième mille, Brunel a abandonné la piste, laissant une victoire facile à son adversaire, qui a parcouru les cinq milles en vingt

minutes et vingt-neuf secondes. L'enthousiasme était à son comble et des applaudissements frénétiques ont salué le triomphe du nouveau champion d'Ottawa.

L'excursion annuelle d'Ottawa à Montréal, Québec, Chicoutimi, etc., aura lieu le 14 août courant, par le chemin de fer du Pacifique. Les excursionnistes quitteront Ottawa par le train régulier de 8.20 du matin. A Montréal ils prendront le bateau "Montréal", de la Compagnie du Richelieu, et à Québec ils s'embarqueront à bord d'un autre steamer. Prix : Montréal et retour, \$2.50; Québec et retour, \$5.00; Chicoutimi et retour, \$12.50. Des billets pour la Malbaie, la Rivière du Loup, Cacouna, Tadoussac, etc., seront vendus à prix réduits. On prendra des passagers à Hull, Buckingham, Thurso, Papi-neauville, Montebello et Calumet aux mêmes prix. Les billets pour Québec et Chicoutimi seront bons pour quinze jours. Pour plus de détails et pour se procurer des billets, s'adresser à M. Chas. Desjardins, block de l'hôtel Russell.

Si vous craignez de devenir comploté à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez-vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lecette, lesquels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies.

30 cts la bouteille.

AVIS

Toutes les annonces coûtant une piastre et moins se paient comptant. Avis aux intéressés.

COUR DE POLICE

[Présidence de l'échevin Durocher].

Ottawa, 10 août.
David Alpins, assaut et batterie, \$2 ou 1 mois de prison.
Zélie Cyr, pour avoir malicieusement brisé les vitres d'un chais, cause retirée.
Z. Cousineau et sa femme, accusés d'avoir endommagé la propriété de son voisin, cause remise à mardi.
Elizabeth Collins, assaut, cause ajournée à mercredi.
Samuel Mulligan, prémisses malpropres, \$1 de amendes et \$1 de frais.
John Maloney, insulte, acquitté.

MARIAGE

Hier matin, à la Pointe à Gatineau, M. Théodule Charrette, fils de M. Charrette, maire de l'endroit, conduisait à l'autel Mlle Pilon.
La bénédiction nuptiale a été présidée par M. l'abbé Champagne, curé de la paroisse, et une assistance nombreuse faisait escorte aux deux nouveaux époux.
L'heureux couple est immédiatement parti pour un voyage de noces et nos meilleurs souhaits lui sont acquis.

Collège d'Ottawa

SOUS LA DIRECTION DES
RR. PP. OBLATS. O. M. I.,
Confère les Grades Universitaires

Cours Classique, Cours de Génie Civil, Cours Scientifique et Commercial

Par sa position et sa méthode d'enseignement, le collège d'Ottawa offre à tous, des facilités exceptionnelles pour apprendre l'anglais.

Le collège, considérablement agrandi, ne laisse rien à désirer sous le rapport du confort et de l'hygiène; dortoirs bien chauffés et bien aérés, salles spacieuses, lumière électrique, etc., etc.

Outre les cours de récréation, un vaste terrain vient d'être acquis et préparé pour les jeux athlétiques.

CONDITIONS

Pension, enseignement, lit et garniture, lavage et raccommodage de linge, honoraires du médecin, payable d'avance au commencement de chaque terme, en septembre et en février;

Cours classique, par semestre\$80.00
Cours de génie civil..... 85.00
Cours commercial..... 75.00

Extras :—Télégraphie, Sténographie et musique instrumentale.

Le dessin et la musique vocale sont enseignés gratuitement.

Les cours s'ouvrent le 2 septembre.

Le prospectus est envoyé sur demande.

TRES-REV. P. J. H. TABARET, O. M. I. D. D.

Supérieur.

Voitures! Voitures!

Voitures couvertes ou découvertes, Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pain, etc., etc.,

Faits à ordre, avec soin et promptitude. Je répare aussi les voitures et ferre les chapeaux, etc., etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini.

Je sollicite le patronage du public en général.

ALFRED MATHIEU,
No. 380 rue Clarence, Ottawa
24 juillet 1885.

AMELIORATIONS LOCALES

CONSTRUCTION d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés dans les rues sous-mentionnées, dans le quartier Wellington, en la ville d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées :—

Un égout à tuyaux en glaise vitrifiés de quinze pouces, au côté sud de la rue Wellington, à partir du lot No. 17 jusqu'au côté sud-Ouest de la rue Queen ouest; les dits règlements pourvoient aussi à répartir et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885.

Ottawa, 28 juillet 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

CONSTRUCTION d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés et en brique dans les rues sous-mentionnées, dans le quartier Wellington, en la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés, ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées :—

De la rue Robert, via les rues Lane et Lewis, jusqu'à la rue Bank, 3 pieds par 26 en brique.

Dans la rue Bank, entre les rues Lewis et Florence, 2 pieds 2 pouces par 2 pieds en brique.

Dans la rue Florence, entre les rues Bank et Kent, 2 pieds 2 pouces par 2 pieds en brique.

Dans la rue Macdonald, entre les rues Anne et McLaren, tuyaux en glaise 12 pcs.

" Robert,	" Anne et Lewis,	" " 9 "
" Cartier,	" Anne et McLaren,	" " 12 "
" Elgin,	" Anne et Gilmour,	" " 12 "
" Metcalfe,	" Anne et Florence,	" " 9 "
" Bank,	" Lewis et Gilmour,	" " 12 "
" Gilmour,	" Kent et Robert,	" " 9 "
" Skead,	" Kent et Bank,	" " 9 "
" Lewis,	" Cartier et Robert,	" " 9 "
" Charles et McDougall,	" Bank et Kent,	" " 12 1/2 "
" Frank et Lochiel,	" Bank et Elgin,	" " 12 1/2 "
" Charles,	" Lot 50 et Robert,	" " 9 "
" Frank,	" Lot 50 et Robert,	" " 9 "
" Anne,	" Kent et Robert,	" " 9 "

Les dits règlements pourvoient aussi à répartir et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août A. D. 1885.

Ottawa, 28 juillet 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

TROTTOIRS

Dans le quartier By, en la Cité d'Ottawa

Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs ayant les dimensions suivantes et dans les diverses rues ci-après désignées :—

Du côté nord de la rue George, entre les rues William et Cumberland, transversal, 3 pouces, 10 pieds.

Du côté sud de la rue York, entre les rues Sussex et Cumberland, transversal, 3 pouces, 10 pieds.

Du côté nord de la rue York, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 10 pieds.

Du côté sud de la rue Clarence, entre les rues Sussex et Dalhousie, transversal, 3 pouces, 8 pieds.

Du côté nord de la rue Clarence, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds.

Du côté sud de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds.

Du côté nord de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds.

Du côté nord de la rue St. Patrice, entre les rues Sussex et King, transversal, 3 pouces, 8 pieds.

Du côté ouest de la rue Sussex, depuis le lot F. jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 10 pieds.

Du côté ouest de la rue Dalhousie, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds.

Du côté est de la rue Dalhousie, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds.

Du côté ouest de la rue Cumberland, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds.

Du côté est de la rue Cumberland, depuis la rue George jusqu'à la rue St. Patrice, transversal, 3 pouces, 8 pieds.

(Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur, et les frais de remplissage qui s'en suivent, seront supportés par la Corporation dans chaque cas.)

Les dits règlements pourvoient aussi à répartir et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août, A. D. 1885.

Ottawa, 28 juillet 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Améliorations Locales

TROTTOIRS

Dans le Quartier Wellington, en la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le Conseil de ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs ayant les dimensions suivantes et dans les diverses rues ci-après désignées :—

Du côté sud de la rue Wellington, entre les rues Bank et Bay, transversal, 10 pieds, 3 pouces.

Du côté sud de la rue Wellington, de la rue Bay à celle des Commissaires, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté nord de la rue Sparks, de la rue Elgin à la rue Lyon, transversal, 10 pieds, 3 pouces.

Du côté sud de la rue Sparks, de la rue Elgin à la rue Bay, transversal, 10 pieds, 3 pouces.

Du côté nord de la rue Queen, du Canal à la rue Kent, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté sud de la rue Queen, de la rue Elgin à la rue Lyon, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté est de la rue Metcalfe, de la rue Queen à la rue Albert, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté ouest de la rue Metcalfe, de la rue Queen à la rue Albert, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté est de la rue O'Connor, de la rue Wellington à la rue Maria, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté ouest de la rue O'Connor, de la rue Wellington à la rue Maria, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté est de la rue Bank, de la rue Wellington à la rue Cooper, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté ouest de la rue Bank, de la rue Wellington à la rue Cooper, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté est de la rue Kent, de la rue Wellington à la rue Lisgar, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté ouest de la rue Kent, de la rue Wellington à la rue Lisgar, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté ouest de la rue Lyon, de la rue Sparks à la rue Queen, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté ouest de la rue Bay, de la rue Wellington à la rue Queen, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté nord de la rue Gloucester, de la rue Elgin à la rue O'Connor, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté sud de la rue Gloucester, de la rue Elgin à la rue Metcalfe, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté sud de la rue Nepean, de la rue Elgin à la rue O'Connor, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Du côté nord de la rue Lisgar, de la rue Canal à la rue Bay, transversal, 8 pieds, 3 pouces.

Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pouces de largeur et les frais de remplissage qui s'en suivent seront supportés par la corporation dans chaque cas.

Les dits règlements pourvoient aussi à répartir et prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels-biens-fonds représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze août A. D. 1885.

Ottawa, 28 juillet 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.